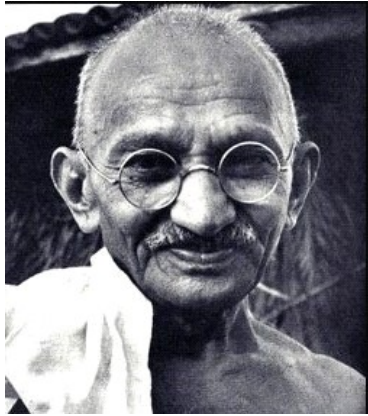


QU'EST-CE-QUE LA TOLÉRANCE ?



La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents.

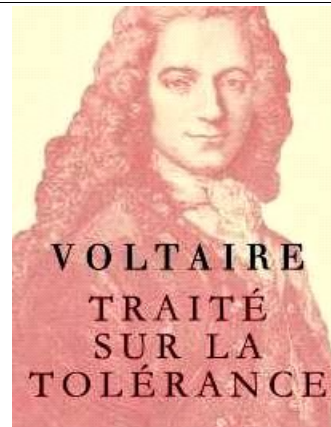
(Mohandas Karamchand Gandhi)

La tolérance porte à respecter ce que l'on n'accepterait pas spontanément, notamment lorsque cela va à l'encontre de ses propres convictions. Ainsi, tolérer, c'est admettre et respecter chez l'autre une manière de penser différente de la sienne.

▷VOLTAIRE ET SON *TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE*(1763)

L'affaire Calas (1761-1762) est un fait divers qui éclate sur fond de conflit religieux entre protestants et catholiques. Jean Calas, protestant toulousain, est accusé d'avoir assassiné son fils qui voulait se convertir au catholicisme et qui s'est suicidé. Il est condamné à mort et roué. Voltaire s'engage à obtenir la révision du procès.

Il publie en 1763, son *Traité sur la tolérance*, consacré à la démonstration que la tolérance est un droit naturel inaliénable.



PEUT-ON TOUT TOLÉRER ?



▷La liberté d'expression est une valeur fondamentale de notre société. Cependant, des bornes ont été posées.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen précise que "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi."

Dans cet esprit, sont interdites l'expression et l'apologie des doctrines racistes, antisémites, nazies, etc., les discriminations de tout ordre, les mutilations sexuelles, religieuses ou culturelles...